

EUROMAD+ 2026 - CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE DROIT DE LA PRESSE



CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE DROIT DE LA PRESSE



**Comment la communauté internationale peut-elle garantir la liberté de la presse et la protection des journalistes face à la montée des censures, des violences politiques et de la concentration des médias ?**

**Commissaires:** Chloé Candil, Ainoa Couture, Nicolas Fourquet

## **SOMMAIRE:**

|  |           |
|--|-----------|
| <b>I. Introduction.....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>II. Cadre historique.....</b>                                       | <b>5</b>  |
| 1. Contexte médiatique et démocratique.....                            | 5         |
| 2. Dimension juridique.....  | 6         |
| <b>III. Les enjeux.....</b>  | <b>9</b>  |
| 1. La mise en contexte : dimension internationale.....                 | 9         |
| A. La Censure :.....   | 9         |
| B. Les Violences politiques à échelle internationale :.....            | 9         |
| C. La Concentration des Médias :.....                                  | 11        |
| 2. Les avancées de la presse dans l'UE.....                            | 11        |
| A. Financement de la presse européenne :.....                          | 11        |
| B. La transition numérique et nouvelles pratiques journalistiques..... | 14        |
| <b>IV. Les objectifs de la Conférence de Presse:.....</b>              | <b>16</b> |
| 1. Le rôle des cinq propositions internationales.....                  | 16        |
| 2. Le projet des cinq propositions internationales.....                | 16        |
| <b>V. BIBLIOGRAPHIE :.....</b>   | <b>18</b> |

## I. Introduction

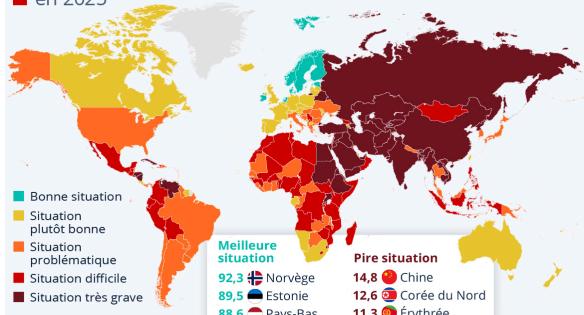
Vingt-trois ans après la proclamation du 3 mai comme Journée mondiale de la liberté de la presse par l'ONU, cette liberté demeure gravement menacée. Partout dans le monde, les journalistes, les organismes et les institutions qui la défendent subissent des attaques répétées. Dans de nombreux pays, l'accès à l'information reste extrêmement limité, voire impossible. Le nombre de journalistes contraints à l'exil ou assassinés ne cesse d'augmenter chaque année. C'est dans ce contexte alarmant que s'inscrit la Conférence internationale sur le droit de la presse, fidèle aux engagements internationaux pour la liberté d'expression.

Face à la montée de la censure, des violences politiques et de la concentration des médias, la communauté internationale s'interroge sur les moyens de garantir à la fois la liberté de la presse et la protection des journalistes. Cette conférence réunit divers acteurs du monde de l'information : des ONG (Reporters Sans Frontières, Comité pour la protection des journalistes), des associations professionnelles, des groupes de presse, des médias indépendants, des agences de presse ainsi que des organisations internationales telles que l'UNESCO.

Afin de répondre à ces menaces, cette conférence se propose d'aborder plusieurs thèmes d'actualité d'importance cruciale : le financement de la presse indépendante, indispensable pour garantir une véritable pluralité de l'information, notamment à travers des aides européennes et des fonds internationaux destinés à limiter la concentration excessive des groupes de presse ; la protection des journalistes étrangers ou d'opposition travaillant en zones de conflit ou sous régimes autoritaires, grâce à des mécanismes de sécurité renforcés, des dispositifs d'asile et des fonds d'urgence ; le rôle des médias publics, qui doit être repensé afin de prévenir toute forme de propagande d'État ; enfin, l'accès à la transparence gouvernementale et la lutte contre la censure. Cette situation interroge la capacité des démocraties à garantir un espace informationnel libre et sûr. Au-delà de la protection immédiate des journalistes, ces préoccupations rejoignent les Objectifs de développement durable de l'ONU : l'ODD 16 vise à promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives dotées d'institutions efficaces ; l'ODD 10 cherche à réduire les inégalités d'accès à l'information ; l'ODD 9 encourage l'innovation dans les infrastructures médiatiques ; et l'ODD 17 appelle à renforcer les partenariats internationaux pour atteindre ces objectifs.

## La liberté de la presse menacée dans le monde

Classement des pays selon l'indice de la liberté de la presse en 2025\*



\* Basé sur 5 indicateurs : contextes politique, économique et socioculturel, cadre légal et sécurité.  
Source : Reporters sans frontières | Classement mondial de la liberté de la presse



statista

Statista présente comment la liberté de la presse est menacée dans le monde en 2025 selon 5 indicateurs: contexte politique, économique et socioculturel, ainsi que le cadre légal et sécurité, d'après Reporters sans frontières.

## II. Cadre historique

### 1. Contexte médiatique et démocratique

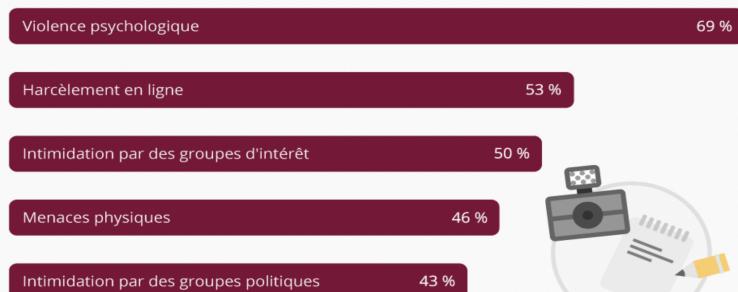
Les médias constituent un pilier essentiel de l'équilibre des pouvoirs qui sous-tend un régime démocratique. C'est pourquoi le basculement vers un régime autoritaire commence souvent par la prise pour cible de médias indépendants. Au cours des dernières décennies, un certain nombre d'États du monde entier ont emprunté cette voie, recourant à la coercition et souvent à la violence pour persécuter des organes de presse et des journalistes.

C'est ainsi que les journalistes travaillent dans des conditions pénibles et subissent malgré eux de fortes pressions financières et politiques de plus en plus fortes, une surveillance accrue, des peines d'emprisonnement arbitraires et des violences dans le cadre de leur travail. Pourtant, ils sont essentiels pour la démocratie : or, selon l'Observatoire de l'Unesco, **au moins 68 journalistes et professionnels des médias ont été tués en 2024 et 1 793 l'ont été depuis 1993**, sans compter tous ceux qui sont arrêtés, harcelés, violentés, torturés et menacés tous les jours et partout dans le monde.

L'Unesco travaille auprès des États membres en vue de diminuer le nombre de menaces directes envers les journalistes. Il est aussi important que les juges et les procureurs soient formés pour défendre la liberté de la presse. En effet, malheureusement, dans les cas d'agression de journalistes, les auteurs ne sont ni retrouvés ni poursuivis. Les professionnels de la justice peuvent agir en alertant ou en effectuant des contrôles en surveillant le nombre de messages de haine ou d'insulte que reçoivent les journalistes. Le système de justice devrait mettre en place des procédures pénales plus rapides et efficaces en cas d'attaque de journalistes. L'Unesco forme de nombreux fonctionnaires judiciaires via des ateliers sur le droit de la presse et des journalistes et propose de suivre des webinars en ligne afin de sensibiliser les individus par rapport aux défis de protection.

#### Les journalistes européens victimes de pression

% des journalistes ayant subi les pressions suivantes ces 3 dernières années



Enquête menée auprès de 940 journalistes issus des 47 pays membres du Conseil de l'Europe et de Biélorussie.  
Source : Conseil de l'Europe

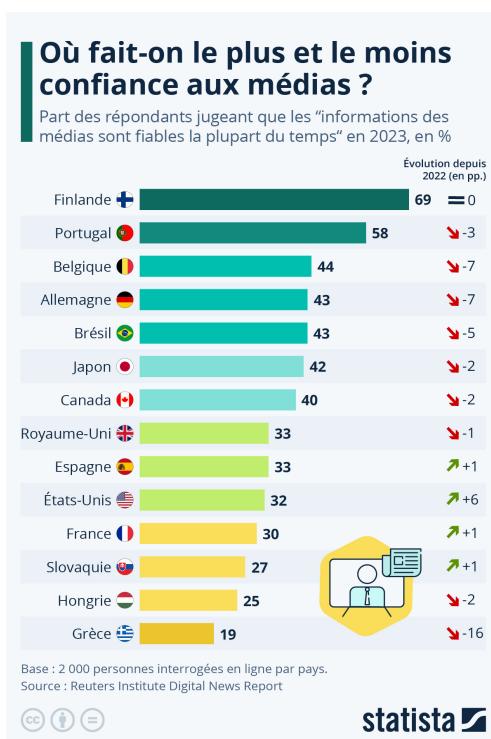


statista

“Près de 70 % des journalistes interrogés dans le cadre de cette enquête déclarent avoir été victimes de violences psychologiques ces trois dernières années. Plus de la moitié d'entre eux ont également été harcelés sur Internet et 46 % ont subi des menaces physiques.”

D'après [Statista](#)

Face à ces pressions multiples, il est essentiel de comprendre comment l'environnement médiatique influence la perception du public. Celui-ci désigne l'ensemble des circonstances, conditions et influences (socio-culturelles, technologiques, événementielles) qui façonnent la manière dont les médias traitent et diffusent l'information. Ce contexte englobe les réseaux sociaux, les émissions environnantes et les acteurs impliqués dans la narration (journalistes, influenceurs). Il influence directement la perception du public sur des sujets importants et joue ainsi un rôle déterminant dans la confiance que les individus accordent aux médias.



Statista présente en 2023, l'évolution en % du degré de confiance des individus accordé aux médias depuis 2022, d'après Reuters.

## 2. Dimension juridique

De nombreuses lois ont été mises en place au cours de l'histoire pour protéger la liberté de la presse, la liberté d'expression des journalistes, le pluralisme et la diversité de l'information. Cependant, nous savons qu'aujourd'hui, il est difficile, sous certaines conditions, de publier des informations; et même, il devient de plus en plus compliqué de distinguer les réelles des fausses dû à la montée de l'intelligence artificielle, de la concentration des médias, entre autres. Afin de trouver des solutions concrètes à tous ces problèmes que pose la délivrance de l'information, il est extrêmement important de connaître les dimensions juridiques que ceci impose.

Ainsi, le droit de la presse est un ensemble de règles juridiques qui garantissent la liberté d'expression et d'information, ce sont donc des piliers démocratiques qui encadrent la publication d'informations...

**La Convention européenne des droits de l'homme** protège le droit de la presse principalement via son **article 10**, qui garantit la liberté d'expression et d'information, y compris la liberté des médias, en tant que fondement d'une société démocratique, protégeant notamment les sources des journalistes et les débats d'intérêt général. La presse a donc le droit de diffuser des informations ; de critiquer les institutions, les personnalités publiques ; de participer au débat démocratique. Mais cette liberté n'est pas absolue.

En effet, ces piliers démocratiques sanctionnent aussi les abus comme la diffamation, l'injure ou l'atteinte à la vie privée, s'appuyant principalement sur des lois comme **la Loi de 1881 en France**, aujourd'hui étendue à tous les médias (numériques inclus). Cette loi fondamentale du droit de la presse en France définit : les infractions de presse (ex : diffamation, injure) ; les procédures spécifiques (délais très courts, prescription, formalités) ; le statut des journalistes et les responsabilités.

- Exemple : La Commission européenne a infligé à Google une amende de 2,95 milliards d'euros au motif que l'entreprise a enfreint les règles européennes en matière de pratiques anticoncurrentielles en faussant la concurrence dans le secteur des technologies publicitaires (sanction d'abus de position dominante)  
→ [L'article 102 du TFUE et l'article 54 de l'accord sur l'Espace économique européen \(«EEE»\)](#) interdisent les abus de position dominante.

D'autre part, la responsabilité en droit de la presse est tout aussi importante; elle peut être pénale (amendes) ou civile (dommages, intérêts). L'UE, avec son Media Freedom Act, vise à protéger les journalistes et le pluralisme, encourageant les États membres à privilégier les recours civils/administratifs plutôt que pénaux (surtout pour la diffamation), tout en harmonisant les règles sur les hébergeurs et les procédures abusives (SLAPP). Même si la législation nationale (comme la loi française de 1881) reste la référence, l'UE fixe des standards élevés pour garantir la liberté d'expression.

La dimension juridique inclut aussi une dimension institutionnelle :

- rôle de contre-pouvoir: la presse surveille le gouvernement, les administrations, les entreprises publiques, etc. Elle met donc en lumière les abus ou dysfonctionnements. La CEDH souligne régulièrement l'importance des médias dans la formation de l'opinion publique dans une démocratie.
- protection des sources journalistiques: le journaliste a le droit de ne pas révéler l'identité de ses informateurs: c'est un élément clé de la démocratie. (**CEDH, article 10 et Goodwin c. Royaume-Uni 1996**)

- accès à l'information publique (loi CADA): Cette dernière est une loi française qui a institué le droit d'accès aux documents administratifs garantissant à toute personne le droit d'obtenir communication des documents détenus par les administrations, et a créé la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), une autorité indépendante qui émet des avis sur les refus de communication et conseille sur la transparence.

Exemple: l'affaire Mediator en France: le Mediator étant un médicament a provoqué des milliers de victimes . Les alertes scientifiques existaient, mais n'étaient pas rendues publiques. En 2010, la journaliste Irène Frachon révèle les risques du médicament et publie Mediator 150 mg : combien de morts ? La presse relaye alors massivement l'affaire, malgré les pressions du laboratoire, les tentatives de censure et les menaces de procès en diffamation. Ainsi, les révélations touchent à l'intérêt général, elles sont donc fortement protégées juridiquement (**jurisprudence CEDH**).

Cet exemple montre que le droit de la presse ne se limite pas à punir les abus : Il protège aussi la fonction démocratique essentielle des médias, permettant la révélation de scandales sanitaires, politiques ou économiques.

### **III. Les enjeux**

#### **1. La mise en contexte : dimension internationale**

##### **A. La Censure :**

A présent, comprendre la censure et ses origines devient un défi, dû aux multiples formes qu'elle prend, plus ou moins discrètes. Depuis des siècles, la censure prenait la forme d'interdictions directes, mais aujourd'hui, elle s'exerce de façons plus diverses, comme les restrictions imposées aux médias. La censure se définit alors par la restriction de la liberté d'expression, de manière arbitraire ou non. Dans des pays, comme la Russie, elle s'exerce par l'emprisonnement de journalistes, dans d'autres, comme l'Hongrie ou la Turquie, régimes se revendiquant comme démocratiques, elle s'observe par des moyens plus discrets, moins directs. Toutes ces pratiques ont comme but de limiter la capacité des journalistes à relater les faits et idées, ainsi que contrôler la propagation d'informations.

Même dans les nations où la liberté de presse est (ou semble) protégée, les pressions économiques (telles que la perte de financements), les lois restrictives pour des contenus jugés trop controversés et parfois même l'autocensure par les journalistes eux-mêmes par crainte de répercussions professionnelles, montrent le pouvoir de ses pratiques de contrôle partout dans le monde. Les menaces économiques constituent un mécanisme de contrôle. De cette façon, la censure peut avoir un effet dévastateur sur les journalistes, terminant par être confrontés à des contraintes qui les incitent à modérer leurs reportages et éviter certains sujets contribuant à la désinformation des citoyens, ou au manque de pluralisme d'informations, entre autres. C'est alors que nous pouvons parler d'autocensure.

Face à ces restrictions, les journalistes doivent redoubler de créativité et développer des stratégies innovantes pour contourner les barrières. Ils ont recours à des outils numériques qui garantissent l'anonymat et la sécurité des informations, et s'appuient sur des réseaux sociaux alternatifs pour diffuser leur travail au-delà des frontières de la censure traditionnelle. Néanmoins, leur responsabilité reste immense pour préserver l'intégrité de l'information tout en respectant les lois du pays dans lequel ils exercent.

##### **B. Les Violences politiques à échelle internationale :**

La violence politique représente l'usage délibéré du pouvoir et de la force pour atteindre des objectifs politiques. Selon l'OMS (Organisation mondiale de la Santé, 2002), la violence politique se caractérise par des actes à la fois physiques et psychologiques visant à blesser ou à intimider les populations.

On considère également comme violence politique, l'obstruction de la liberté d'expression et le déni d'accès à la nourriture, à l'éducation et aux soins de santé (comme l'indiquent le Comité international de la Croix-Rouge (CICR 1949) l'UNESCO, 2006 ; le Fonds des Nations Unies pour la population, 2007). Pour l'UNESCO, les atteintes à la liberté d'expressions, comme la censure ou la restriction d'accès à l'information, constituent une forme de violence politique. Ces pratiques, qui limitent la circulation de l'information, empêchent la participation à la vie sociale et politique, ainsi qu'aux individus d'exercer leurs droits fondamentaux.

La violence politique reste très présente à l'échelle mondiale :

En Septembre 2022, la justice birmane a condamné une reporter TV à trois ans de prison et de travaux forcés. En octobre 2022, quatre journalistes de l'agence de presse bélarussienne BelaPAN, aujourd'hui interdite, ont été condamnés à de longues peines de prison, dont une peine de 14 ans. Récemment, les autorités russes ont arrêté 18 journalistes qui avaient couvert deux nuits de manifestations contre la guerre du président Vladimir Poutine en Ukraine.

À Gaza, 220 journalistes ont perdu la vie depuis octobre 2023 selon RSF (Reporters Sans Frontières). Parmi eux, au moins 56 ont été ciblés par l'armée israélienne ou tués dans l'exercice de leur travail.

*“2025, une année qui est déjà devenue la plus meurtrière pour la presse mexicaine depuis 2022”* d'après RSF (Reporters Sans Frontières). Miguel Angel Beltran Martinez est le neuvième journaliste tué au Mexique en 2025 et le quatrième à Durango en plus de dix ans. Son corps a été retrouvé enveloppé dans une couverture et accompagné d'un message “Pour avoir répandu des mensonges sur les habitants de Durango”. Ce journaliste de 60 ans était très actif, notamment sur les réseaux sociaux où quelques jours avant son meurtre, il poste une vidéo faisant référence aux groupes crimineux de Durango.

Puis, en Hongrie, pays européen gouverné depuis 15 ans par Viktor Orbán, les médias d'entreprises fidèles au gouvernement ont pris le rôle d'organes de propagande, pendant que les médias d'oppositions ou les reportages de critique du pouvoir ont de moins en moins d'espace, notamment à l'approche des élections législatives.

Selon RSF, 67 journalistes ont été tués entre le 1er décembre 2024 et le 1er décembre 2025, de ces 67, près de la moitié, morts à Gaza. Les pays où le plus de journalistes ont été assassinés sont non seulement des pays autoritaires, mais aussi des pays où la violence des gangs est importante. Par exemple, au Mexique ou à Haïti, des gangs furent responsables de plus de 70% des morts de journalistes.

<https://news.un.org/fr/story/2025/12/1158034>

<https://journalisme.com>

#### EXACTIONS DANS LE MONDE EN TEMPS RÉEL

Tués depuis le 1er janvier 2025

- 52 journalistes
- 2 collaborateurs des médias

54

Détenus à ce jour

- 466 journalistes
- 36 collaborateurs des médias

502

### **C. La Concentration des Médias :**

“La concentration est un processus de regroupements d’entreprises sous l’égide d’un petit nombre de propriétaires” (Selon [Lumni](#)). En effet, elle illustre le phénomène par lequel un nombre restreint d’entreprises ou d’individus contrôle une part des médias de masse (journaux, TV, radio, sites web), réduisant le pluralisme et la diversité des opinions, et soulevant des inquiétudes sur l’indépendance de l’information et la démocratie. Bien qu'il y ait plus de supports médiatiques, ils sont souvent possédés par les mêmes grands groupes financiers ou familles, créant des monopoles ou oligopoles qui peuvent privilégier des intérêts économiques ou politiques, menaçant ainsi la liberté de la presse et l’autonomie des journalistes.

En France, par exemple, 80% de la presse quotidienne généraliste appartient à onze milliardaires, ce qui leur donne un grand pouvoir d’influence. Tenant en compte que la France est bien classée au classement de la liberté de la presse à l’échelle européenne. D’ailleurs, en 2025, la France obtient un score de 76,62 et se place en 25eme position sur 180. Elle perd donc quatre places par rapport à l’année précédente.

Aujourd’hui, les médias tentent d’utiliser de multiples sources d'accès à l'information : réseaux sociaux, blogs, podcasts, expériences personnelles, interviews, livres, articles de revues et magazines, avis d'experts, journaux et sites web ou autres. Mais l'on assiste tout de même à un processus de concentration des médias qui représente une menace pour la démocratie. Ainsi il faut noter que dans la plupart des pays, la presse n'est pas libre et les journalistes subissent les obligations de leurs patrons.

## 2. Les avancées de la presse dans l’UE

### **A. Financement de la presse européenne :**

Le financement de la presse européenne est un mix d'aides publiques nationales (diffusion, pluralisme, modernisation), de revenus commerciaux (ventes, publicité), et de soutien de l'UE via des programmes comme [Europe Créeative](#), visant

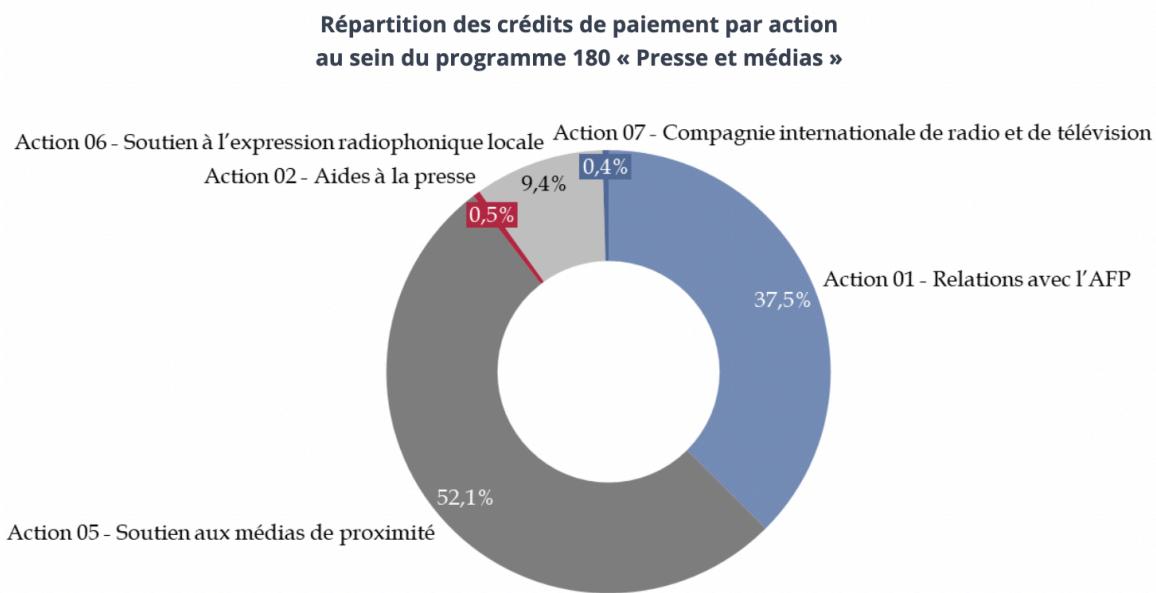
l'innovation et la transformation numérique, bien que le système national favorise parfois les grands groupes et pose des défis de transparence et d'efficacité. L'UE soutient aussi la liberté des médias avec des mécanismes spécifiques pour protéger les journalistes et promouvoir le journalisme local.

Exemple: - Le programme [Europe Créative](#) de l'UE soutient la presse et les médias via des appels à projets spécifiques, finançant des partenariats transnationaux, le journalisme d'investigation et local, le développement de modèles économiques innovants face aux défis numériques et économiques, avec des budgets substantiels (plus de 2 milliards € pour 2021-2027).

Ces appels visent à renforcer le pluralisme, la diversité des médias et la compétitivité face aux enjeux actuels, encourageant l'innovation et la coopération transfrontalière.

Le financement de la presse est donc un enjeu central: il conditionne la capacité des médias à exercer leur rôle, et publier des informations libres. Dès 2024, la baisse de ces investissements fragilise de nombreux organes de presse, qui sont plus exposés à des pressions économiques et politiques. Ceci limite donc leur liberté éditoriale, et peut nuire à la qualité d'information publiée.

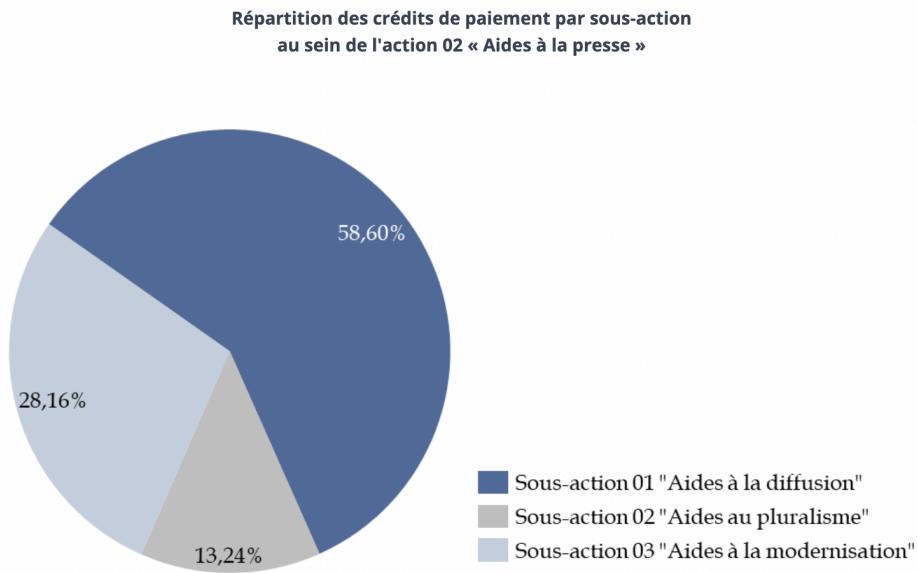
En France par exemple :



Source : commission des finances du Sénat d'après les documents budgétaires

En 2023, la hausse des crédits était concentrée sur les aides à la presse (plus de 17,3 millions d'euros) et le soutien à l'expression radiophonique : (plus de 2,9 millions d'euros). En revanche, en 2024, la tendance est inversée : les aides à la presse reculent de 0,4 % et le soutien à l'expression radiophonique d'1 %.

D'autre part, se distinguent trois types d'aides à la presse:



Source : commission des finances du Sénat d'après les documents budgétaires

Le montant total des aides à la presse devrait atteindre 197,5 millions d'euros en AE (Autorisations d'engagement, c'est à dire le montant maximum qu'un État s'autorise à engager) et 196,5 millions en CP (Crédits de Paiement, c'est à dire le montant réellement payé) en 2023, mais en réalité, il présente une diminution.

Une initiative, “International Fund for Public Interest Media” (IFPIM), vise à lever **150 millions de dollars d'ici mi-2025** pour soutenir des médias indépendants dans les pays à revenu faible et moyen.

Appel à propositions:

- Protection juridique des journalistes: Le Global Media Defence Fund (GMDF) invite les organismes sans but lucratif spécialisés tels que les ONG, les associations de médias et les organisations d'aide juridique à soumettre une demande de subvention d'un montant de minimum 15 000\$ et d'un maximum de 50 000\$.
- Initiatives transfrontalières d'éducation aux médias: visant à renforcer la résilience de la société face à la désinformation ou à la manipulation d'informations et ayant pour objectif que les citoyens développent une compréhension critique des médias. Subvention ayant pour montant jusqu'à 500 000\$.
- Soutenir des partenariats journalistiques axés sur le pluralisme: montant maximal de la subvention 2 500 000 € par projet

## **B. La transition numérique et nouvelles pratiques journalistiques**

Au-delà du soutien économique, l'Union européenne encourage une véritable modernisation du paysage médiatique. La transition numérique a profondément modifié les modes de production et de diffusion de l'information, et l'UE accompagne cette évolution en promouvant l'adoption d'outils numériques avancés.

Ainsi, le rôle de l'IA dans la presse illustre actuellement un grand débat, soulignant l'importance d'un "usage éthique" de cet outil comme l'affirme Maja Sever, la Présidente de la FEJ ( European Federation of Journalists). L'essor de l'intelligence artificielle transforme les méthodes de travail au sein des rédactions. Ces outils peuvent soutenir les journalistes dans des tâches telles que la traduction ou la vérification des faits. Toutefois, leur utilisation comporte également des risques: l'IA peut servir pour diffuser de la désinformation ou privilégier un nombre restreint de sources, menaçant ainsi le pluralisme des médias et l'intégrité de l'information.

À Bruxelles, le 11 juillet 2025, 38 services publics fédéraux ont signé une Charte pour l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle ayant comme principal but de garantir que l'IA reste un outil au service des citoyens, et non un substitut aux décisions humaines. La FEJ a donc publié sa position sur l'intelligence artificielle et le futur du journalisme en Europe: " L'IA dans le journalisme doit être utilisée avec une approche centrée sur l'humain". La présidente a déclaré: "Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins : l'IA peut soit donner du pouvoir aux journalistes, soit éroder les fondements mêmes de la liberté de la presse." De plus, l'UNESCO a aussi pris position sur ce débat et a déclaré que l'IA se situe " à une intersection instable des écosystèmes de l'information et du paysage médiatique : d'un côté, elle est présentée comme un outil révolutionnaire susceptible de transformer le travail journalistique. De l'autre, elle projette une ombre inquiétante en tant que défi majeur pour la liberté d'expression et pour les moyens de subsistance mêmes des journalistes". Ainsi, le rôle des nouveaux outils du numérique dans la diffusion de l'information est de plus en plus remis en question.

Parallèlement, de nouvelles formes de journalisme émergent: journalisme de données, fact-checking collaboratif, formats immersifs et interactifs, permettant de renforcer la transparence et l'engagement du public. Par exemple, le fact-checking collaboratif consiste à vérifier collectivement l'exactitude d'informations circulant dans l'espace public, notamment sur les réseaux sociaux. Des rédactions, ONG, universités et parfois des citoyens unissent leurs compétences pour analyser les sources, confronter les déclarations aux faits et publier des corrections argumentées. Ce travail partagé permet d'augmenter la fiabilité de l'information,tout en luttant contre la désinformation.

Pour Julien Kostrèche, co-fondateur de Ouest Médialab, il existe aujourd'hui 7 nouvelles formes de journalisme concomitantes à la révolution numérique:

- Journalisme conversationnel : privilégie l'interaction avec l'audience, qui réagit, commente et peut influencer le contenu.
- Journalisme liquide : flux continu d'informations renouvelées, mélanges de formats et adaptation rapide aux centres d'intérêt des lecteurs.
- Journalisme live : couverture en direct via les outils numériques (ex. livestream), souvent en images brutes et en temps réel.
- Journalisme au long cours : formats longs comme les podcasts ou enquêtes approfondies qui retiennent l'attention par la qualité et la durée.
- Journalisme collaboratif : production d'information en réseau, avec la participation de citoyens ou de médias multiples.
- Data-journalisme : exploitation et analyse de grandes données pour structurer et éclairer l'information.
- Journalisme immersif : utilisation de la réalité virtuelle/augmentée pour immerger le public dans l'expérience médiatique.

## **IV. Les objectifs de la Conférence de Presse:**

### **1. Le rôle des cinq propositions internationales**

Le principal objectif de la Conférence de presse est de rédiger cinq propositions internationales qui répondent aux défis que rencontrent ces dernières dans les sociétés actuelles. C'est-à-dire, de voir comment la communauté internationale peut-elle garantir la liberté de la presse et la protection des journalistes face à la montée des censures, des violences politiques et de la concentration des médias dans le monde entier.

Ces propositions fixeront alors des principes, des droits, mais aussi des engagements concrets que les organisations internationales et les acteurs médiatiques accepteront de respecter. Ce type de charte ne crée pas forcément des lois contraignantes, mais elle permet de poser des normes partagées, d'affirmer des valeurs universelles et de proposer des mécanismes de coopération. L'objectif est donc que ces derniers deviennent un outil commun, capable de rappeler aux États leurs responsabilités et de servir de base à des actions collectives.

Il faudra alors réfléchir à la création de fonds publics, aux conséquences de l'intelligence artificielle qui touchent quasiment tous les pays, à la régulation des plateformes numériques, à la recherche d'un équilibre entre liberté d'expression et droits d'autrui, aux nouvelles formes de journalismes, entre autres.

### **2. Le projet des cinq propositions internationales**

Dans ce cadre, les cinq textes devront aborder plusieurs dimensions essentielles :

- Assurer l'existence d'une presse indépendante: en prévoyant des dispositifs de soutien internationaux; qu'il s'agisse d'aides européennes, de fonds mondiaux.
- Garantir la sécurité des journalistes les plus exposés: notamment ceux travaillant à l'étranger, en zones de guerre ou dans des États autoritaires. La charte devra proposer des outils concrets comme des programmes d'accueil, des protections juridiques ou des fonds d'intervention rapide.
- Renforcer le droit d'accès à l'information: en exigeant aux autorités une transparence et une pluralité de l'information.
- Garantir la liberté de la presse, la liberté d'expression des journalistes: protégeant notamment les sources des journalistes et les débats d'intérêt général.

- Contrôler les abus comme la diffamation, l'injure ou l'atteinte à la vie privée: équilibre entre liberté et droits d'autrui à atteindre.
- Surveiller les fausses informations dues à l'intelligence artificielle: manipulation de l'information, atteinte à l'ordre public....
- Créer des mécanismes ou/et des programmes afin de financer les fonds mondiaux/ européens...

## V. BIBLIOGRAPHIE :

- Conseil de l'Union européenne, *Liberté des médias dans l'UE*, disponible sur :  
<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/media-freedom-eu/>
- Lumni, *Comprendre le mouvement de concentration des médias en France*, disponible sur :  
<https://enseignants.lumni.fr/parcours/1216/comprendre-le-mouvement-de-concentration-des-medias-en-france.html>
- Vie publique, *Concentration des médias en France : des règles à changer*, disponible sur :  
<https://www.vie-publique.fr/en-bref/284734-concentration-des-medias-en-france-des-regles-changer>
- National Center for Biotechnology Information, *Political Violence*, disponible sur :  
<https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC3801099/>
- Press Insiders, *La censure dans le monde de la presse : enjeux et réalités*, disponible sur :  
<https://www.press-insiders.com/blog/la-censure-dans-le-monde-de-la-presse-enjeux-et-realites>
- Statista, *Les journalistes européens victimes de pression*, disponible sur :  
<https://fr.statista.com/infographie/9058/les-journalistes-europeens-victimes-de-pression/>
- Axios, *International Fund for Public Interest Media*, disponible sur :  
<https://www.axios.com/2024/09/25/international-fund-public-interest-media-democracy>
- U.S. Embassy Nepal, *Les régimes autoritaires continuent d'emprisonner les journalistes*, disponible sur :  
<https://ne.usembassy.gov/fr/les-regimes-autoritaires-continuent-demprisonner-les-journalistes/>
- Légifrance, *Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse*, disponible sur :  
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070722>
- ISCPA, *Nouvelles formes de journalisme*, disponible sur :  
<https://www.iscpa-ecoles.com/article/info-medias/nouvelles-formes-journalisme>
- Fédération européenne des journalistes, *La FEJ publie sa position sur l'intelligence artificielle dans le journalisme*, disponible sur :  
<https://europeanjournalists.org/fr/2025/11/05/la-fej-publie-sa-position-sur-lintelligence-artificielle-dans-le-journalisme/>

- Reporters Sans Frontières, *Classement mondial de la liberté de la presse 2025*, disponible sur :  
<https://rsf.org/fr/classement>
- Reporters Sans Frontières (Suisse), *Bilan de RSF 2025 : Une année meurtrière pour la presse*, disponible sur :  
<https://rsf-ch.ch/bilan-de-rsf-2025-une-annee-meurtriere-pour-la-presse/>
- Reporters Sans Frontières, *Pour un New Deal pour le journalisme : RSF appelle à une refondation du secteur des médias d'information*, disponible sur :  
<https://rsf.org/fr/pour-un-new-deal-pour-le-journalisme-rsf-appelle-%C3%A0-ne-refondation-du-secteur-des-m%C3%A9dias-d-information>
- Commission européenne, *European Media Freedom Act*, disponible sur :  
[https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/new-push-european-democracy/protecting-democracy/european-media-freedom-act\\_en](https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/new-push-european-democracy/protecting-democracy/european-media-freedom-act_en)
- Fédération internationale des journalistes, *128 journalistes et professionnels des médias tués en 2025*, disponible sur :  
<https://www.shikiriza.org/128-journalistes-et-professionnels-des-medias-tues-a-travers-le-monde-en-2025-selon-la-fif/>